

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE BLAIN

COMMUNE DE LA CHEVALLERAI

AVIS DE MISE A DISPOSITION D'UN DOSSIER DE CONSULTATION

PORTANT SUR LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA CHEVALLERAI

Sur demande de la commune de La Chevallerais, le Président de la Communauté de Communes de la Région de Blain a prescrit la procédure de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de La Chevallerais.

L'autorité organisatrice de cette mise à disposition est la Communauté de Communes de la Région de Blain dont le siège social est situé 1 avenue de la Gare, BP 29, 44 130 BLAIN, joignable au numéro de téléphone suivant : 02 40 79 09 92.

L'objet de la modification simplifiée n°3 porte sur la rectification de 5 erreurs matérielles constatées suite aux procédures de révision allégée n°1 et de modification n°2 du PLU de La Chevallerais.

Le projet de modification du PLU de la commune de La Chevallerais n'est ni soumis à évaluation environnementale, de sorte qu'il n'existe pas d'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale, ni soumis à enquête publique. Les modalités de mise à disposition du dossier de consultation sont fixées par délibération n°20181009 en date du 24 octobre 2018.

La mise à disposition du dossier de consultation se déroulera du **lundi 12 novembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018 inclus**. Le dossier ainsi qu'un registre de mise à disposition seront tenus à disposition du public à la mairie de La Chevallerais, sur la période de mise à disposition et pendant les horaires habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier de consultation sera également disponible durant la période mentionnée ci-dessus sur les sites internet de la commune www.lachevallerais.fr et de la Communauté de Communes de la Région de Blain www.pays-de-blain.com

Chacun pourra prendre connaissance du projet de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme et consigner éventuellement ses observations sur le registre prévu à cet effet ou les adresser par écrit à la Communauté de Communes de la Région de Blain 1 Avenue de la Gare BP 29 44130 BLAIN ou par voie électronique à l'adresse suivante : accueil@cc-regionblain.fr avec la mention *observation modification simplifiée n°3 du PLU de La Chevallerais*.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier de mise à disposition auprès de la de la Communauté de Communes de la Région de Blain.

Des informations peuvent être demandées auprès de :

Pour la commune de La Chevallerais : Laurence Gautier, Secrétaire générale de mairie 02 40 79 10 12

Pour la Communauté de Communes de la Région de Blain : Thomas JOUAN, chargé de mission 02 40 79 42 43

A l'issue de la mise à disposition, le Président de la Communauté de Communes de la Région de Blain présentera le bilan devant le conseil communautaire, qui en délibèrera et adoptera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public par délibération motivée.

Le Président
de la Communauté de Communes de la Région de Blain

Gérard DRÉNO